Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20190430-DEL300419-27-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 23/04/2019

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27
Absents : 03
dont représentés : 3

Etaient présents : ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; ACHILLI Nadine ; PIERI Pierre-Louis ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; ELEGANTINI Muriele ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; MURGIA Sandrine ; BARBONI Toussaint ; PAOLI Roxane ; FRANCISCI Lisa ; ANGELI Filippu Antone ; SUSINI Vincent ; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean ; SALDANA Esteban

Était absent : VILLARD-ANGELI Dominique ; MICAELLI Marie-Luce ; COLOMBANI Victoria ;

Était représenté :
VILLARD-ANGELI Dominique a donné pouvoir à SALDANA Esteban.
COLOMBANI Victoria a donné pouvoir à SANTONI Louis.
MICAELLI Marie-Luce a donné pouvoir à ROCCHI André.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,
Le Conseil Municipal désigne Madame Nadine ACHILLI secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

****

DEL300419-27

OBJET : Délibération travaux de voiries route de Casella demande de subventions DETR et région

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal que,

La commune de **PRUNELLI DI FIUM'ORBU** souhaite effectuer une réfection de la route de Casella Les axes concernés par la réfection de chaussée sont ceux représentés en tracé rouge sur le plan ci-dessous, soit près de 1.15km.

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20190430-DEL300419-27-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

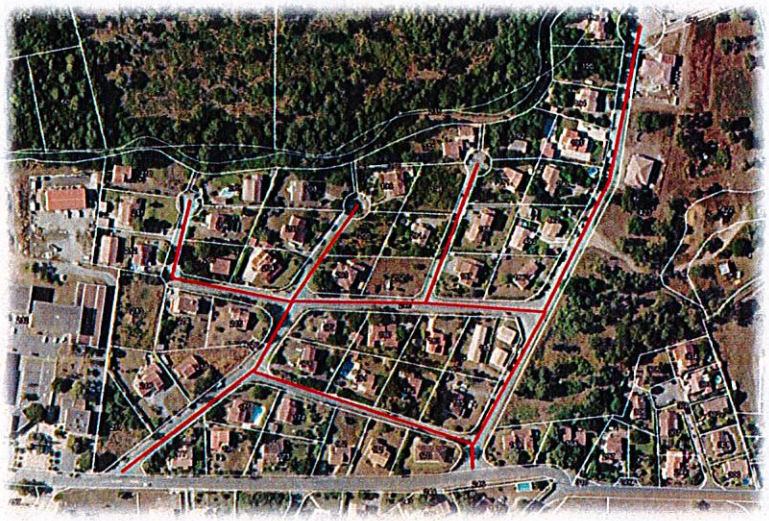

L'état de la voirie de ce secteur est très fortement endommagée. De nombreux administrés se plaignent régulièrement de l'état de la chaussée.
En effet, sur ce secteur qui dessert plus de 55 parcelles on constate la présence importante :

- De nids de poule,
- D'affaissements de la chaussée ainsi que des accotements,
- De zones de faïençages de l'enrobé,
- D'arrachement du revêtement de chaussée.

Les travaux consistent donc en la sécurisation des voiries de Casella via une réhabilitation complète de cette voirie communale :

- Couche d'imprégnation sur 2 300m²,
- Couche d'accrochage sur 9 280m²,
- Réfection complète du tapis en BBSG 0/10 de classe 3, soit plus de 1 330t d'enrobés.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur Le Maire propose de solliciter les aides financières de l'Etat à travers la DETR au titre de **« l'axe 3 – Voirie communale et communautaire »** et de la Collectivité de Corse (CdC) dans le cadre de la **dotation Quinquennale**, et propose le plan de financement suivant :

COLLECTIVITES PUBLIQUES	Taux %	Montant € HT
ETAT *(DETR)*	60 %	87 732.52 €
COLLECTIVITE DE CORSE	20 %	29 245.84 €
COMMUNE	20 %	29 245.84 €
TOTAL	**100 %**	**146 229.20 €**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les travaux de voiries route de Casella
- De valider le plan de financement proposé,

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les travaux de voiries route de Casella
- De valider le plan de financement proposé,

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire

PRUNELLI DI FIUM'ORBO
HAUTE-CORSE